



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Session des 24 et 25 janvier 2022

Mardi prochain au Grand Conseil, une première ébauche dédiée à la protection du climat entrera enfin par la grande porte dans la politique cantonale – il était temps ! L’empreinte environnementale de notre société doit être radicalement réduite au plus vite. C’est pourquoi les Vert-e-s continuent également de s’engager pleinement pour la préservation des espèces et pour la promotion de la mobilité douce.

Bien que dépité-e-s par son manque d’ambition, Les Vert-e-s se satisfont du traitement du premier plan climat cantonal. Il s’agit là d’une étape victorieuse pour notre parti qui en a été à l’origine, par son ancien député et actuel conseiller national, Fabien Fivaz ! Ce document est appelé à lancer une dynamique positive dans toute la société neuchâteloise. Bien que décevant par la modestie des moyens financiers engagés, ce plan doit entrer le plus rapidement possible en vigueur – il n’y a plus de temps pour les tergiversations ! Dans cette optique, les forces vertes se concentrent d’ores et déjà sur l’élaboration du prochain plan climat. De même, notre parti se réjouit de la proposition de la commission Climat et Energie de compléter la législation cantonale actuelle par une Loi Climat, dont l’un des buts sera de donner un cadre à la politique climatique. Finalement, les Vert-e-s soutiendront unanimement l’objectif de réduction de 90% des émissions de gaz à effet de serre à l’horizon de 2040.

Le Grand Conseil traitera également du rapport du gouvernement *Conservation du lièvre brun* qui fait suite au [postulat 19.199](#) de **Clarence Chollet**, actuellement présidente du Grand Conseil. Les Vert-e-s ne sont de loin pas satisfaits des solutions minimalistes formulées par le Conseil d’Etat et sont donc d’ores et déjà en train d’élaborer une nouvelle proposition pour une réelle et effective protection des espèces menacées dans notre canton.

Exemples d’objet vert B soumis au Grand Conseil

Deux objets parlementaires viseront à améliorer les déplacements de la grande faune dans le Canton. Les animaux ont en effet des passages privilégiés pour traverser nos infrastructures, notamment routières. La question [23.310](#) de l’écologiste **Manon Roux** visera à assurer une migration sûre à travers les Gorges du Seyon pour les grands mammifères, à l’instar des lynx et des cerfs. La motion [22.209](#) de la biologiste **Céline Barrelet** ambitionne quant à elle d’améliorer la qualité paysagère de la zone agricole située entre Cressier et Le Landeron, dans l’optique d’y favoriser le déplacement de la faune entre la Vieille Thielle et le Jura.

Les deux questions vertes [23.311](#) de **Stéphanie Skartsounis** et [23.312](#) de **Marc Fatton** viseront à réduire notre dépendance à la voiture et à soutenir la mobilité douce dans notre canton.

Finalement, l'acceptation par les Chambres fédérales de la motion Ettlín qui propose d'instaurer la primauté des conventions collectives de travail fédérales sur les salaires minimaux instaurés dans les cantons sera au cœur de la [question 23.302](#) de la député **Christine Ammann Tschopp**.

Neuchâtel, le 20 janvier 2022